



**Information sur la campagne de bourse de lycée 2020/2021**

La campagne de demande de bourse de lycée 2020/2021 est ouverte. **Elle ne concerne pas les élèves déjà boursiers.**

La bourse de lycée est destinée **aux élèves scolarisés au lycée en septembre 2020.**

Ces bourses peuvent vous aider à faire face à des frais de restauration et de scolarité de vos enfants.

Le simulateur de bourse au lycée permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2020. Il affiche une estimation personnalisée du montant de bourse pour chaque enfant scolarisé au lycée.

**Lien pour accéder au simulateur de bourse à compter du 11 mai 2020 :**

<https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>

Le justificatif de revenus demandé dans le dossier de demande de bourse est l'Avis 2020 de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu 2019 : ce document est à imprimer à l'issue de votre déclaration de revenus sur le site Internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). A défaut, la déclaration automatique éventuellement envoyée par l'administration fiscale à votre foyer peut être fournie au dossier. Si vous faites une photocopie, veillez à ce qu'elle contienne l'intégralité du document (recto et verso).

**L'imprimé de demande de bourse est joint à ce message. Il doit être complété et signé, accompagné des pièces obligatoires demandées, et retourné au lycée :**

- Soit par e-mail (documents scannés en PDF) à l'adresse : [ce.0290092t@ac-rennes.fr](mailto:ce.0290092t@ac-rennes.fr)
- Soit déposé à l'accueil du lycée, à partir du 25 mai 2020
- Soit envoyé par voie postale à l'adresse du lycée :

Lycée de Pont-de-Buis  
Rue de Logodec  
BP1  
29590 PONT DE BUIS

Si vous ne pouvez pas imprimer le dossier de demande de bourse, l'établissement peut vous faire parvenir un formulaire papier. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'établissement.

**ATTENTION : La date limite de dépôt des dossiers de demande de bourse est fixée au **29 juin 2020**. Déposez un dossier de demande de bourse même si votre enfant change de lycée à la rentrée 2020.**

Lycée de Pont de Buis  
Rue de Logodec – BP1- 29590 Pont de Buis  
Tél : 02 98 73 01 65 – Fax : 02 98 73 06 65 – site internet : <http://lyceepontdebuis.fr>  
Courriel : [ce.0290092t@ac-rennes.fr](mailto:ce.0290092t@ac-rennes.fr)